

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1655**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable d'études et de projet social (DHEPS-REPS)

Nouvel intitulé : Responsable d'études et de projet social (DHEPS-REPS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Collège Coopératif en Bretagne (CCB)	Président de l'université de Haute Bretagne - Rennes II, Président de l'université de Bretagne Occidentale - Brest, Président de l'université de Haute Bretagne - Rennes II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332n Expertise sociale et projets sociaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable d'études et de projet social a pour activités principales : 1/ Analyser un problème social en le situant dans son contexte historique, économique, psychologique et sociologique, pour formaliser des objectifs opérationnels d'une organisation ou d'un territoire.

2/ Concevoir une démarche d'ingénierie de projet et un programme d'action

3/ Mettre en oeuvre un projet social, définir les modalités de suivi et d'évaluation

4/ Analyser des pratiques sociales en mobilisant les méthodes de la recherche-action.

Le titulaire de la certification est capable de : 1/ Eclairer/repenser et éventuellement modifier sa pratique professionnelle et/ou militante

2/ Identifier et analyser différentes situations sociales et professionnelles

3/ Développer sa capacité critique et de distanciation par rapport à sa propre histoire professionnelle et à celle de ses partenaires

4/ Concevoir des projets et/ou des stratégies professionnelles et sociales en cohérence avec l'analyse réalisée des situations.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs de l'économie sociale : coopératif, associatif ou mutualiste ; du travail social ; de l'éducation et de la formation ; hospitalier et de la santé ; des collectivités territoriales, du développement local urbain ; de l'action syndicale.

Chargé de projet social

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Evaluation de fin de 1ère année : Dossier B (présentation développée et argumentée de son projet de recherche). - Evaluation de fin de 2e année : Dossier C (présentant les éléments de diagnostic réalisés en 1ère année, les objectifs retenus, le programme d'action).

- Evaluation de fin de 3e année : Production d'un mémoire de recherche-action et soutenance publique.

Validité des composantes acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		50% de professionnels employeurs et employés et de représentants de l'université.
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 6 août 2002 publié au Journal Officiel du 20 août 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter de 1995. Homologation jusqu'au 18 janvier 2005.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

10 titulaires de la certification par an par promotion

Autres sources d'information :

<http://www.uhb.fr/ccb/>

Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE DE RENNES II - UNIVERSITE BRETAGNE OCCIDENTALE COLLEGE COOPERATIF
La Harpe, Avenue Charles Tillon - 35044 Rennes Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Responsable d'études et de projet social (DHEPS-REPS)